

## Fiche 15 : «SOYONS CLAIRS!»

rédigée par le groupe Banque/Évasion fiscale d'Attac Marseille – Avril 2020

### Supprimer les niches fiscales inutiles

Les niches fiscales, officiellement « dépenses fiscales », désignent les avantages fiscaux dont bénéficient les contribuables pour diminuer le montant de leur impôt, dès lors qu'ils remplissent certaines conditions. Elles se définissent comme « les dispositions fiscales dérogatoires induisant un coût pour le budget de l'Etat ». Les niches fiscales, très variées, constituent donc bien une dépense en termes de finances publiques.

On distingue deux types de niches fiscales :

- Les *niches actives* ou *verticales* :  
Le contribuable doit effectuer une démarche active de prospection puis d'investissement. Il doit créer un montage juridique lui permettant de bénéficier de l'avantage fiscal qui représenterait alors la contrepartie assurée par l'Etat du risque pris par l'investisseur.  
Voir exemples ci-dessous
- Les *niches passives* ou *horizontales* :  
Le contribuable en bénéficie par son statut ou sa situation objective. Elles correspondent à la « fiscalisation » de dépenses publiques.  
Voir exemples ci-dessous

Il existait en 2019 environ 473 niches fiscales différentes représentant pour l'Etat un manque à gagner de 98,2 milliards d'euros, soit environ 30% des recettes fiscales totales, ou 3,9% du PIB.

En 2019, les 15 niches fiscales les plus importantes ( 53% du montant cout total des niches) s'élèvent à 52 milliards d'euros. Ce sont majoritairement des niches fiscales actives que les entreprises emploient en vue de payer moins d'impôts en contrepartie d'une participation supposée à l'intérêt général. (Voir tableau plus bas)

Les niches fiscales passives sont liées à une situation (pauvreté, handicap...) et sont donc légitimes. Elles sont à défendre.

Par contre, les niches actives, supposées inciter les entreprises et les particuliers les plus riches à contribuer à l'intérêt général, sont inefficaces et ne servent qu'à les enrichir. Elles sont à combattre.

Dès 2017, un rapport de la cour des comptes pointait le fait que « l'efficacité des dépenses fiscales... » n'était « pas toujours avérée ». Le constat de leur inefficacité est tellement partagé que même le gouvernement fait mine de les diminuer.

Ainsi, la principale niche, le CICE, est passée de 20 à 10 milliards d'euros entre 2018 et 2019. En réalité cette baisse est en trompe l'œil, car elle est largement compensée par une réduction pérenne des cotisations sociales.

Les velléités de baisses de ces dépenses ne doivent pas nous tromper. Seule la suppression des niches fiscales actives permettra de faire progresser la justice fiscale et l'intérêt général.

<b>Niches-fiscales actives</b>	<b>Montant en milliards d'euros</b>
Crédit d'impôt en faveur de la compétitivité et de l'emploi (CICE)	9
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	6,5
Taux de <u>TVA</u> réduit pour les travaux portant sur des logements achevés depuis plus de deux ans	3,5
Défiscalisation des heures supplémentaires	1,88
Déduction des dépenses de réparations et d'amélioration de logement	1,84
Remboursement d'une partie de TICPE sur le gazole routier de certains véhicules	1,55
Réduction d'impôt au titre des dons	1,5
<b>Niches passives</b>	
Crédit d'impôt au titre de l'emploi d'un salarié à domicile	5,1
Abattement de 10 % au titre de l'impôt sur le revenu sur le montant des pensions (y compris alimentaires)	4,5
Taux de <u>TVA</u> réduit applicable aux ventes à consommer sur place, à l'exception des ventes d'alcool	3
Régime des départements de la Guadeloupe et de la Martinique	2,1
Exonération d'impôts sur les prestations familiales	1,9
Exonération pour les personnes âgées, en situation de handicap ou modestes	1,79
Exonération des sommes versées pour les plans d'épargne salariale	1,7
Exclusion des départements d'Outre-mer pour la TICPE	1,53

<https://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/decryptage/2018/12/07/29002-20181207ARTFIG00010-niches-fiscales-ces-100-milliards-d-euros-qui-herissent-les-gilets-jaunes.php>

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/budget-2020-les-niches-fiscales-font-de-la-resistance-20191014>